

EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

CORRIGE

Connaissances associées (Référentiel)	DOSSIER Travail demandé	Ressources Annexes	Barème	Evaluation
<u>PARTIE 1 : ECONOMIE</u>				
<u>4.1.2. La production</u> le facteur capital, l'investissement	THEME : L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES	A	07 points	
	1. L'activité de l'entreprise 2. Définition PME 3. Type d'investissement 4. Investissement et emploi 5. Définition de l'investissement			
<u>4.1.6. Le rôle de l'Etat</u> le budget de l'Etat	THEME : le budget de l'état	B et C	12 points	
	6. Définition du budget 7. Dépenses 8. Recettes 9. Principale recette budgétaire			
<u>PARTIE 2 : DROIT</u>				
<u>4.2.2. Les personnes juridiques</u> l'identification des personnes physiques <u>4.2.6. le citoyen, l'Etat de droit et la démocratie</u> la participation du citoyen à la vie politique nationale : l'élaboration de la loi	THEME : LA TRANSMISSION DU NOM	D	16 points	
	10. Attribution du nom de famille 11. Origine du texte 12. Promulgation de la loi 13. Intervention du Sénat 14. Développement structuré			
<u>4.2.6. Le citoyen, l'Etat de droit et la démocratie</u> la participation du citoyen à la vie politique nationale : le Parlement	THEME : LES ELECTIONS SENATORIALES	E	05 points	
	15. Election des sénateurs 16. Composition du Sénat 17. Durée du mandat			
TOTAL			40	/40

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II			Session 2005
BEP Métiers de la Comptabilité – BEP Métiers du Secrétariat			
EP3 – EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE			
CORRIGE	Durée : 1 h 30	Coef : 2	Page 1/3

L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES7 POINTS

1. Activité de ELDIM : Production d'appareils destinés à contrôler les écrans. /1
2. PME : Petite et Moyenne Entreprise. /1
3. Investissement matériel : achat, par l'entreprise, de nouveaux matériels de production. /1
4. Type d'investissement : construction d'un **nouveau bâtiment de 1 200 m²**. (1 point)
Il s'agit d'un investissement de **capacité** puisque cette extension va permettre à l'entreprise **d'augmenter sa production**. (2 points) /3
5. Investissement et emploi : L'investissement réalisé entraîne la création de 50 emplois. /1

LE BUDGET DE L'ÉTAT12 POINTS

6. Budget de l'Etat : /2
Ensemble des recettes et des dépenses de l'Etat pour une année. (1 point)
C'est la loi de finances car elle est votée par le Parlement. (1 point)
7. Les dépenses : /3
Les ministères les mieux dotés pour 2005 sont : (1,5 point)
 - Jeunesse, éducation nationale et recherche,
 - Travail, santé et solidarité,
 - Défense.

En 2005, les dépenses consacrées à la *Culture et communication* s'élevaient à 2 787,4 millions €. (0,5 point).

Dans le budget 2004, pour ce même poste, les dépenses s'élevaient à 2 639,58 millions €. Calcul : 2 787,4/1,056. (1 point)
8. Les recettes fiscales : /4
Impôts **directs** (impôts directement versés à l'état) : Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés.
Impôts **indirects** (impôts versés à un ou plusieurs intermédiaires puis reversés à l'état) : TVA et Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers.
Définir impôts directs et impôts indirects = 2 points - Les classer correctement (directs/indirects) = 2 points.
9. La TVA : /3
La Taxe sur la Valeur Ajoutée est l'impôt qui rapporte le plus à l'Etat. (1 point)
C'est un impôt sur la consommation : il est supporté par le consommateur final. (1 point)
Dans le budget 2005, sa part s'élèverait à 48,17 % du total des recettes fiscales.
Calcul = 164/340,4 x 100 (1 point)

LA TRANSMISSION DU NOM16 POINTS10. Transmission du nom :

/3

Les parents pourront désormais choisir le nom à transmettre à leur enfant :

- Le **nom du père** ou
- Le **nom de la mère** ou
- Les **deux noms accolés**, dans l'ordre choisi par eux.

11. Origine : Une proposition de loi est à l'origine de cette nouvelle loi.

/1

12. Promulgation de la loi :

/1

Acte par lequel le Président de la République permet l'entrée en vigueur de la loi. (ou permet la parution de la loi au Journal Officiel).

13. Vote du Sénat :

/1

En l'absence de choix de la part des parents (ou en cas de désaccord), l'enfant portera le nom du père.

14. Développement :

/10

Les parents pourront désormais choisir le nom à transmettre à leur enfant, le **nom du père** ou le **nom de la mère** ou les **deux noms accolés**, dans l'ordre choisi par eux. (2 points)

Ces nouvelles dispositions sont **conformes au droit européen** et ont pour objectif d'assurer une plus grande **égalité du père et de la mère**. Elles permettront par ailleurs **d'empêcher la disparition de certains noms de famille**. (2 points)

Toutefois, en cas de **désaccord** entre les parents, ou en l'absence de choix, l'enfant portera toujours le **nom de son père**. (2 points)

Point de vue personnel argumenté : 2 points.

Rédaction, style et respect du plan : 2 points.

LES ELECTIONS SENATORIALES5 POINTS15. Election des sénateurs :

/3

Les sénateurs sont élus au suffrage universel **indirect** par les **Grands électeurs** (représentants des Conseils municipaux, conseillers généraux et régionaux, députés). (1 point)

Dans les **départements** qui élisent **4 sénateurs** ou plus l'élection se fait au scrutin de liste, à la **proportionnelle**. Dans les **autres départements**, le scrutin est uninominal **majoritaire**. (2 points)

16. Le Sénat compte désormais **331 sénateurs**.

/1

17. La durée du mandat des sénateurs jusqu'au renouvellement était de **9 ans**. Depuis septembre 2004, la durée du mandat des sénateurs est de **6 ans**.

/1